



## Éditorial

# Un changement se dessine

Planifier et construire nécessitent un processus de conception tenant compte de tous les individus. De temps en temps, lorsque la réalité me dépasse, je rêve d'une culture de la construction inclusive. Est-ce que les inventaires des bâtiments dignes de protection s'enrichiraient si l'« intégration sociale » était acceptée comme catégorie de protection ? Est-ce que notre regard sur les monuments serait changé ? Serait-il possible de

penser l'évolution de la mobilité en prenant en compte le besoin accru de protection des personnes en situation de handicap ? Et cela sans créer de nouveaux conflits de sorte que tout le monde puisse effectivement se déplacer sans entraves ? L'architecture et l'urbanisme pourraient énormément favoriser l'inclusion. Pour cela, le thème de l'accessibilité doit enfin recevoir plus de poids – à tous les niveaux, dans l'enseignement et la recherche, mais surtout dans l'activité quotidienne des responsables de la construction. Le changement de paradigme nécessaire semble à portée de main – une lueur

s'ouvre à l'horizon. L'EPF Zurich a donné un certain nombre d'impulsions : que ce soit avec la nouvelle chaire « Architecture and Care » (voir p. 7), un débat ouvert sur les monuments historiques à l'Institut du patrimoine bâti et sa protection de Silke Langenberg (voir p. 5) ou la campagne actuelle sur le Design for all. Toutes ces initiatives nous donnent de l'espoir. Pensons et agissons enfin de manière inclusive !

Bonne lecture,  
Nadine Kahnt



# Des chemins ouverts à tous

Fin 2023, le réseau suisse des transports publics aurait dû être accessible à toutes et tous. Pourtant, les personnes en situation de handicap ne peuvent toujours pas utiliser de manière autonome et spontanée environ deux tiers des arrêts de tram et de bus et de nombreux obstacles persistent ailleurs dans l'espace public. La nouvelle édition de la directive « Rues – Chemins – Places » du Centre suisse explique clairement comment rendre accessible l'espace extérieur public et privé.

## Sommaire

**Espaces publics :  
Des chemins ouverts  
à tous**

PAGE 2

**Freitagsforum :  
Monuments accessibles**

PAGE 5

**Communications et  
Formation**

PAGE 7

**Chronique :  
L'espace de vie s'étend  
bien au-delà des quatre  
murs**

PAGE 8

**Services de consultation  
cantonaux**

**Conseillères et conseillers pour  
votre projet avec des  
connaissances spécifiques  
au canton concerné :  
[www.architecturesansobstacles.ch/services-de-consultations](http://www.architecturesansobstacles.ch/services-de-consultations)**

**Éditeur :**

**Architecture sans obstacles –  
Le Centre spécialisé suisse  
Zollstrasse 115, 8005 Zurich**

**Photo en couverture :  
Europaallee Zurich, élément de  
guidage intégré dans les dalles  
de pierre, cheminement encom-  
bré par du mobilier; Photo:  
Architecture sans obstacles**

**Tirage: 900 ex. en allemand,  
300 ex. en français**

**Impression :  
Druckerei Albisrieden,  
Zürich**

Dans l'espace public, les personnes en situation de handicap ne peuvent toujours pas se déplacer de manière autonome et en toute sécurité en raison d'escaliers, de bordures hautes et de revêtements irréguliers, de marquages et mains courantes manquants, de véhicules parkés et d'un éclairage insuffisant. A cela s'ajoutent environ 15 000 arrêts de bus et de tram en Suisse encore inaccessibles selon l'estimation d'Inclusion Handicap, alors qu'ils devraient l'être depuis fin 2023. Quel est le problème ? D'une part, jusqu'à la parution de la norme VSS en 2014, il n'existait pas de standards pour les arrêts sans obstacles. Alors que la Confédération a poussé la mise en œuvre pour les trains, les cantons et communes ont dû développer eux-mêmes les bases tech-

niques pour les arrêts de tram et de bus et en financer l'aménagement. D'autre part, l'absence d'obstacles n'est souvent tout simplement pas une priorité. L'échéance (manquée) exercera, espérons-le, une certaine pression pour aller de l'avant. La situation est différente dans les autres espaces publics : les obstacles ne doivent y être supprimés qu'en cas de constructions nouvelles ou de transformations. Cela signifie que cela prendra encore des décennies.

### **Nouveau thème, nouvelles questions**

L'évolution de la mobilité et la transformation urbaine pour le climat créent de nouveaux objectifs parfois contradictoires à résoudre. Les exemples suivants montrent comment le Centre oeuvre pour l'accessibilité sans obstacles.



Photo : Architecture sans obstacles

Dans le cadre du projet pilote pour le Glattalbahn, les quais, le mobilier et la traversée des voies ont été développés avec des personnes concernées et des spécialistes.





Un revêtement lié à l'eau comme à la Turbinenplatz de Zurich est praticable avec un moyen auxiliaire, si la couche de base est solide et le soupoudrage de grains fins est en mince.



Asphalte et pavage : un compromis pour réaliser des chemins praticables dans la vieille ville de Bâle.

Photos : Architecture sans obstacles

### Revêtements de sol

« Ville-éponge » et « désimperméabilisation » sont des mots-clés lorsqu'il faut rendre la ville plus résiliente au changement climatique. Dans une ville-éponge, les sols stockent l'eau de manière ciblée grâce à des revêtements de sol perméables. Les sols poreux comme le gravier, un revêtement naturel lié à l'eau ou les pavés avec des joints sablés conviennent certes, mais ils sont difficilement praticables pour les personnes se déplaçant en fauteuil roulant ou avec un déambulateur. Pour le Centre suisse, il ne faut pas créer de nouveaux obstacles lors des adaptations liées au climat. D'autres solutions sont aussi à envisager, comme des espaces verts ou davantage d'arbres.

Pour le Centre suisse, les pavages ne sont une option que dans les centres historiques, mais il faut soigneusement évaluer la situation. À cause des secousses, les pavés peuvent engendrer chez les personnes en fauteuil roulant ou avec un déambulateur des douleurs, de l'incontinence, voire des chutes. Les personnes à mobilité réduite ou avec une déficience visuelle peuvent trébucher ou chuter.

En 2024, le Centre suisse testera avec des volontaires différentes mises en œuvre de pavages et de revêtements liés à l'eau. Il élaborera ensuite une fiche technique avec les critères de qualité et d'application à remplir pour ces deux types de revêtement.



Les bandes médianes polyvalentes n'ont de sens que là où l'on peut effectivement traverser sur toute la surface. Pour les personnes avec un handicap visuel, des aides ponctuelles à la traversée restent cependant nécessaires.

Photo : Metron

### Limitation à 30 sur les axes principaux

L'augmentation des zones à 30 km/h dans les traversées de localité entraîne chaque année dans les centres urbains et près des arrêts de transports publics la disparition de nombreux passages pour piétons. Dans ces zones, leur mise en place n'est possible qu'« en cas de besoin de protection accru ». Le Centre approuve la réduction de la vitesse, mais s'engage pour que la sécurité des groupes les plus sensibles soit prise en compte. Seul un passage pour piétons permet aux personnes, qui se déplacent avec peu d'assurance ou avec lenteur, de traverser les routes en bénéficiant de la priorité et à leur propre rythme.

En 2021, la ville de Zurich a testé des bandes médianes polyvalentes dans le quartier de Wipkingen. Sur le Nordbrücke, traverser la rue à n'importe quel endroit est possible, mais les véhicules restent prioritaires. Pour des personnes avec un handicap visuel, c'est particulièrement difficile. Que trouveront-elles de l'autre côté de la rue ? Des voitures garées ? Des bordures d'accostage hautes à l'arrêt de bus ? Ne reconnaissant que les passages pour piétons, un chien guide ne leur serait de plus pas utile.

En guise de compromis, deux îlots ont été construits et signalés par des marquages tactilo-visuels. Pourtant, le passage n'est pas toujours accordé, ce qui





Photo : Esther Garo, SBV-FSA

**Un défi pour tous : le nouveau giratoire vers la gare de Nidau doit, malgré la vitesse de 30 km/h, à nouveau être doté d'un passage pour piétons à l'embouchure du Gerberweg. C'est en cours de réalisation.**

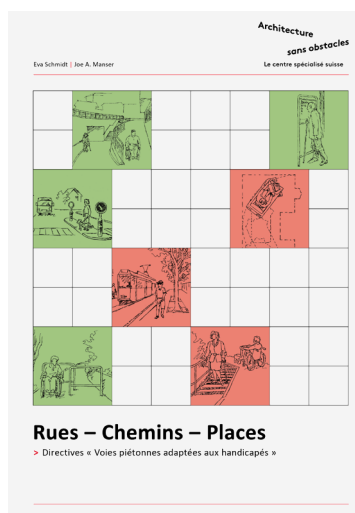
est problématique aux abords des arrêts de bus. Les bandes médianes polyvalentes ne doivent donc être mises en œuvre que si la traversée en surface est vraiment possible pour toutes et tous, et qu'il n'y a pas de besoin de protection accru : un passage pour piétons est obligatoire près d'un arrêt de bus ou sur une liaison piétonne importante.

## Giratoires dans les zones à 30

Les giratoires fluidifient le trafic automobile mais allongent le parcours des piétonnes et des piétons. Si un giratoire est prévu dans une zone à 30 km/h, les passages pour piétons doivent absolument être maintenus. Une personne avec un handicap visuel s'oriente à l'ouïe. Savoir si une voiture sort ou reste dans le giratoire est difficile. S'arrête-t-elle ou ralentit-elle seulement ? Le Centre suisse exige donc dans sa directive que tous les giratoires soient équipés de passages pour piétons avec un îlot de protection. Cela permet de traverser les voies une à une et de se concentrer sur les bruits de circulation.

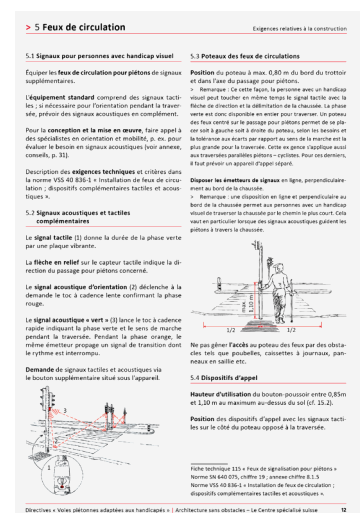
## La directive : pratique et actuelle

Il y a 20 ans, le Centre suisse a publié la directive « Voies piétonnes adaptées aux handicapés » pour un espace public sans obstacles, faisant ainsi œuvre de



**Directive « Rues – Chemins – Places », édition révisée 2024**

pionnier. De nombreuses recommandations ont été reprises dans la norme VSS SN 640 075 « Espace de circulation sans obstacles », entrée en vigueur en 2014. Le Centre a révisé sa directive, en y intégrant les expériences des 20 dernières années et en l'adaptant à l'état actuel de la technique et aux normes en vigueur. La valeur des recommandations a été prouvée par le succès de leur mise en œuvre. Elles continueront à faire leurs preuves au quotidien. Constat réjouissant : la directive est aussi utilisée pour l'enseignement dans plusieurs hautes écoles.



Ce document est un instrument de travail pratique : il illustre la norme VSS, explique et justifie pourquoi telle ou telle mesure est nécessaire et appropriée. Des images, des croquis et des explications rendent les mesures compréhensibles aussi pour les non-spécialistes. En outre, contrairement à la norme, la directive peut être téléchargée gratuitement sur le site internet du Centre suisse et peut toujours être utilisée dans l'enseignement. Le Centre souhaite que la nouvelle édition soit aussi largement utilisée et diffusée que la précédente.



# Monuments accessibles

En décembre 2023, le Centre a été invité au Freitagsforum Protection du patrimoine à l'EPF Zurich dans le cadre de la série d'événements « Débordés et épuisés. Que doivent apporter les monuments et la conservation du patrimoine ? ». Lors de cette table ronde, Eva Schmidt et Nadine Kahnt ont présenté la place de l'abbaye d'Einsiedeln et la cathédrale d'Arlesheim, pour montrer où se situent les défis et les chances des monuments historiques sans obstacles. Une rétrospective.

Le Freitagsforum Denkmalpflege est une série d'événements organisée conjointement par l'EPFZ, l'Université de Berne, l'ICOMOS Suisse, la Conférence suisse des conservatrices et des conservateurs des monuments historiques et le groupe de travail Protection du patrimoine. Savoir ce qu'un monument historique doit être capable de faire aujourd'hui était la question abordée sous différents angles : sécurité parasismique, différentes exigences d'utilisation, renforcement mais aussi accessibilité. Le Centre suisse a été convié à la table ronde sur les monuments accessibles. « L'accessibilité touche constamment les personnes concernées. Les mesures contre les incendies ou les tremblements de terre ne sont utilisées, elles, qu'en cas d'urgence, mais elles doivent protéger tout le monde. La problématique de l'accessibilité doit être nettement plus présente en architecture », affirme Silke Langenberg, professeure de l'EPFZ animant la discussion. Avec les cas de la place de l'abbaye d'Einsiedeln et de la cathédrale d'Arlesheim, le Centre a illustré les erreurs à éviter, Einsiedeln, et les bonnes pratiques, Arlesheim, lors de la mise en accessibilité (voir Bulletin 70).

## Un processus de négociation

Les monuments accessibles doivent faire l'objet d'un processus de négociation selon Walter Niederberger, conservateur cantonal adjoint des monuments historiques de Bâle-Campagne et responsable pour le projet d'Arlesheim. C'est également l'avis du Centre suisse. Les conservatrices et les conservateurs



Photo : ETH-IDB

À la table ronde, tout le monde est d'accord : seul un travail en commun permettra de donner aux monuments historiques un avenir « sans obstacles ».

« Le thème de l'accessibilité doit être plus présent en architecture. »

Silke Langenberg, professeure,  
Patrimoine bâti et sa conservation,  
EPF Zurich

des monuments doivent montrer une volonté de discuter, mais aussi être sensibilisés au sujet et faire appel aux conseillers et conseillères en construction sans obstacles, dès que la norme ne peut pas être appliquée en raison de la protection du bâtiment. La recherche d'une solution appropriée peut ainsi commencer. « Tous les spécialistes impliqués doivent discuter dès le début du projet, afin de trouver les meilleures réponses possibles », pense également Silke Langenberg. « Si l'on n'est pas soi-même concerné, certains problè-

mes, mais aussi certaines solutions, ne nous viennent pas à l'esprit ». Il faut donc aller vers l'autre pour trouver des solutions créatives.

De leur côté, les conseillères et conseillers en construction sans obstacles ont pour mission d'impliquer des personnes handicapées dans le processus, notamment pour trouver des compromis, comme dans le cas de la cathédrale d'Arlesheim par exemple, où l'entrée secondaire a été rendue accessible au lieu de l'entrée principale.

En principe, la priorité est donnée à l'accès par l'entrée principale. Juridiquement, c'est la seule façon d'assurer l'égalité et l'autonomie. Une solution qui nécessite une aide – en s'annonçant, en sonnando ou en se faisant aider pour franchir un obstacle – n'est pas une option.

Le recours à ces conseillères et conseillers peut être nécessaire à différentes





Foto: shutterstock

**L'hôtel de ville de Zurich est actuellement en rénovation. Y aura-t-il une alternative au monte-escalier ?**

étapes de la planification, car la solution ne peut souvent être vérifiée que pendant le processus de construction. Chaque modification comporte également le risque que de nouveaux obstacles ou de nouvelles questions se présentent. Il est aussi important, selon Silke Langenberg, que la bonne personne soit présente lors des réunions décisives.

### Quel niveau d'intervention ?

Intervenir techniquement sur un monument pour des besoins de chauffage, de ventilation ou d'éclairage est accepté. Ne serait-il pas normal, surtout dans notre société vieillissante, de les rendre aussi accessibles aux personnes handicapées ? Quelles interventions sont justifiables ? « Personnellement, je pense qu'une intervention plus massive, mais qui se fonde dans la matérialité et la construction de l'existant est préférable à une solution additive et réversible comme un monte-escalier ou une rampe en bois. Trouver une bonne solution est exigeant, notamment en termes de conception », a déclaré Silke Langenberg. Lors d'une intervention majeure ou d'une extension, il est essentiel d'offrir des solutions sans obstacles appropriées et durables. Échouer à cause de quelques marches à démonter

et stocker ou réutilisées ailleurs dans le bâtiment ne devrait pas arriver. En principe, il est toutefois préférable d'intervenir au minimum, selon la professeure. « Il y aura toujours des endroits qui resteront inaccessibles, de nombreux jardins et parcs par exemple », poursuit Langenberg. Même Rome est pratiquement inaccessible en fauteuil roulant. Rendre tout accessible impliquerait une intervention très profonde dans la structure du bâti. Est-ce nécessaire ? Elle estime acceptable que, si 90 % des églises sont accessibles, les objets de grande valeur ne doivent peut-être pas être accessibles par l'entrée principale. Un bon inventaire est important pour pouvoir évaluer et comparer le degré d'intervention acceptable pour l'édifice considéré. Est-ce une approche viable pour offrir une meilleure accessibilité ?



Photos : Architecture sans obstacles

**Église Bullinger, siège du Grand Conseil zurichois jusqu'en 2027, avec des rampes aux entrées principale et secondaire.**



**Aujourd'hui, le Musée national de Zurich dispose d'une rampe qui s'intègre bien architecturalement. Elle remplace une plate-forme élévatrice, qui n'était pas à la hauteur des exigences fonctionnelles et tombait constamment en panne.**

### Collecter de bons exemples

Fixer des règles générales pour les monuments historiques n'a guère de sens. Les représentants et représentantes du Centre suisse, de l'EPFZ et de la conservation du patrimoine présents s'accordent sur ce point. Extrapoler d'un monument historique à l'autre n'est pas possible. Il est donc capital de collecter les bons projets de conservation et de les mettre à disposition par exemple dans une publication, selon Langenberg. C'est précisément ce que prévoit la nouvelle norme ISO 5727, à laquelle le Centre collabore depuis 2021. Les méthodes permettant de traiter de façon équitable les valeurs de la conservation du patrimoine et de l'accessibilité doivent être enrichies d'exemples provenant du monde entier.



## Symposium « Un habitat pour toutes et tous est sans obstacles & adaptable »

Le Centre spécialisé suisse Architecture sans obstacles organise le 5 septembre 2024 un symposium sur les logements sans obstacles & adaptables. Le colloque aura lieu au Palais des Congrès de Bienne et sera organisé en deux langues.



Photo: Nadine Meier, 2019, HSLU

### Save the Date:

**5 septembre 2024, 9–17 h,  
Palais des Congrès, Bienne**

Si vous êtes intéressé et avez des questions, contactez nous ou renseignez-vous sur notre site internet :

centre@architecturesansobstacles.ch  
www.architecturesansobstacles.ch

### L'AI prend en charge le remplacement des appareils ménagers

C'est une amélioration importante pour les personnes avec un handicap visuel : l'AI paie désormais le remplacement d'appareils ménagers non utilisables par ces personnes par des appareils accessibles. Les conditions pour le financement sont les suivantes :

- > l'appareil ménager existant n'est pas adaptable,
- > il ne peut pas être utilisé même avec les adaptations usuelles,
- > il est utilisé de manière régulière et autonome.

Des représentantes et représentants de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA, de l'Union suisse des aveugles et de l'UCBA ont négocié cela avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Le financement doit être demandé auprès de l'office AI compétent (chiffre 13.01 de la CMAI).

### Construire sans obstacles, enseignement et recherche à l'EPFZ

Depuis 2023, l'architecte espagnole Anna Puigjaner dirige la chaire « Architektur and Care » à l'EPF Zurich. Le lien entre l'architecture et les développements technologiques, médicaux et sociaux y sera spécialement étudié, avec pour axe de recherche le rôle de l'architecture dans l'intégration sociale

en particulier dans les établissements de soins. Dans sa leçon inaugurale « Who cares ? » du 5 décembre 2023, Anna Puigjaner a montré l'étendue des lacunes en matière de recherche. La nouvelle chaire est un jalon dans l'histoire de l'enseignement de l'architecture en Suisse. Le Centre s'est mis à sa disposition si elle souhaite de l'aide pour la mise en place de ses activités de recherche et d'enseignement.  
www.c-a-r-e.xyz

### Fiche technique 124 « Marquages tactilo-visuels »

Les personnes avec un handicap visuel ont besoin de marquages bien perceptibles pour se déplacer de manière autonome et sûre dans les espaces et bâtiments publics. La fiche technique 124, nouvelle, présente différents produits de marquages tactilo-visuels disponibles sur le marché, comme des plots podotactiles pour les rampes d'accès ponctuelles, des marquages en plastique à froid applicables à l'extérieur ainsi que des produits préfabriqués pour l'intérieur. La fiche technique donne les adresses de fabricants et fournisseurs et vous sera utile dans votre travail en tant que planificatrices et planificateurs.

### Cours d'introduction à une architecture sans obstacles

- > 3 et 4 octobre 2024, 09.00–17.00 h,  
Musée olympique, Lausanne

Notre cours de deux jours vous transmet les connaissances de base sur la construction sans obstacles et a été élaboré spécialement pour les concepteurs et les autorités, mais aussi pour toute personne ayant de l'intérêt pour ce thème.

Inscription :

centre@architecturesansobstacles.ch

Informations :

www.architecturesansobstacles.ch



Point de vue

# L'espace de vie s'étend bien au-delà des quatre murs

Lea Vejnovic est architecte et se déplace en fauteuil roulant.

En raison d'une maladie congénitale, elle ne peut presque pas bouger et a besoin d'une respiration artificielle. Elle écrit, conçoit et s'engage pour un changement de perspective et une plus grande visibilité dans la société.

Photo : Lea Vejnovic



**Aménagé avec amour : Lea Vejnovic vit dans un appartement tout à fait standard et avec le charme de l'ancien.**

Perdue dans mes pensées, je sirote mon café matinal et je regarde par la fenêtre de ma chambre les toits et la cime des arbres de la Zentralstrasse à Zurich. Quelle chance nous avons eue lorsque nous avons obtenu cet appartement il y a un peu plus de deux ans – un appartement en ville, chic, central, abordable et accessible en fauteuil roulant !

Je descends quatre étages pour aller dans notre cour intérieure, que nous avons commencé à valoriser l'année dernière en y installant des sièges, des bacs à plantes et de la verdure. Pour nous, c'est un prolongement de notre espace de vie enrichissant, un endroit où nous pouvons nous adonner à notre passion pour le jardinage et rencontrer des gens.

En tant qu'architecte, je suis souvent confrontée au fait que les mesures de construction pour l'accessibilité sont perçues comme gênantes ou inesthétiques. Cela provient, à mon avis, du fait que l'exigence d'accessibilité est considérée comme une dépense supplémentaire et qu'elle est généralement abordée en fin de processus de conception ou de la procédure d'autorisation de construire, lorsque le temps presse de toute façon et que le budget est fixé depuis longtemps. À ce moment-là, les normes et les directives sont souvent appliquées à contrecœur ou de manière minimaliste, au

lieu de se pencher sur les besoins de notre société et de sa diversité. En revanche, lorsque nous rendons visibles les histoires de vies et les besoins individuels, la société est plus encline à créer des espaces de vie socialement mixtes, inclusifs et accessibles.

Lorsqu'une architecte et un designer d'objets, décident de partager un logement, les exigences sont élevées ! Nous avons cherché longtemps, car nous voulions le charme de l'ancien et une vie pulsante autour de nous. Comme nous venions tous les deux de nous lancer en tant qu'indépendants, notre budget était plutôt restreint. Une situation très répandue dans les quartiers les plus populaires de Zurich, où la pénurie de logements et les loyers exorbitants sont monnaie courante. Si, en plus, la personne se déplace en fauteuil roulant, la « chasse au logement » s'apparente à chercher une aiguille dans une meule de foin !

Dans l'espace public, la problématique de l'accessibilité a désormais atteint une certaine présence et visibilité, contrairement à l'habitat. C'est justement là qu'il faut penser beaucoup plus loin, réfléchir au-delà des limites des quatre murs. Tous les espaces de vie propices aux contacts sociaux doivent être pris en compte.

Il est frustrant de constater que si peu de domiciles de mes proches sont accessibles en fauteuil roulant. Souvent, nos réunions conviviales ont lieu dans ma cuisine. Pour des occasions spéciales, nous recourons parfois à des solutions plus complexes, voire créatives. Nous optons alors pour un fauteuil roulant manuel, mettons la main à la pâte ou bouleversons les habitudes, afin d'organiser des apéritifs même sur des terrasses en toiture.

**Lea Vejnovic est architecte et a fondé en 2022 un atelier de design avec Stefan Hensel.**  
**kleinsinn.ch**

Photo : Stefan Hensel

